



Quédillac

Randonneurs à Quédillac

Vers la Gaudichais

Bulletin municipal n°57

Juillet 2017





Sommaire

Zoom

4 - 5

- NOUVEAU : Un chemin de randonnée à Quédillac

Vie municipale

6 - 12

- Budget
- À la porte d'entrée de notre agglomération
- Lotissement les Forges
- Un nouveau programme du bailleur social NETOA aux Forges
- Extension du stationnement sur le parking du Champ Long
- Retour sur le PLU
- Travaux de l'église
- Un nouveau tracteur pour les services techniques
- Nouveaux agents
- Le futur pôle socio-culturel
- Espace culturel

Vie communautaire

13

- La Communauté de Communes poursuit son engagement en faveur de l'habitat

Vie scolaire

14 - 17

- Les nouvelles de l'école de Quédillac
- AEPEC
- APEL

Vie associative

18 - 26

- CSF La Ruche de Quédillac
- SEP Quédillac
- SE PQ section Cyclo-club
- SE PQ, section Twirling
- SE PQ, section Volley-ball
- SE PQ, section Football
- SE PQ, section Batterie-Fanfare
- Dynamic club Quédillac
- Union pongiste Médréac-Quédillac Tennis de table
- AAPPMA, Pêcheurs de Haute Rance
- Comité des fêtes
- Section locale UNC-AFN

Vie locale

27 - 31

- État civil
- Chic'Gaz'elles
- Urbanisme
- AC Menuiserie
- CKA Coiffure
- Banquet des classes 7 Quédillac
- Forum des associations
- Permanences des conseillers départementaux
- Repas du CCAS
- A louer au 11, rue de Rennes
- Brûler ses déchets verts
- Nouveaux horaires TER à partir du 28 août
- Alerte sécheresse
- Piscine
- Élections
- Calendrier des fêtes



Edito

Trois années se sont déjà écoulées depuis le 23 mars 2014, date à laquelle vous nous avez accordé votre confiance pour diriger notre commune.

L'heure est donc au bilan de mi-mandat. Il est encourageant et il reste trois années à l'équipe en place pour finaliser la feuille de route. Le calendrier doit le permettre. La réalisation du nouveau pôle social et culturel et la révision de notre PLU sont donc, à ce jour, les principaux objectifs à atteindre pour 2020.

Notre détermination à développer notre commune pour qu'elle puisse continuer de vivre en toute indépendance reste intacte.

Grâce à notre politique de logement, une nouvelle population va continuer d'arriver, souhaitons qu'à vos côtés elle vienne offrir un second souffle à notre commerce local qui souffre actuellement.

Nous avons tout récemment élu un nouveau Président de la République et une nouvelle assemblée. Il leur reste maintenant à œuvrer efficacement pour faire prospérer le beau pays qui est le nôtre.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne saison estivale ainsi qu'une abondante moisson à nos agriculteurs.

Votre Maire,
Hubert LORAND.



NOUVEAU

Un chemin de randonnée à Quédillac

Le mot du Maire

Conscient que la randonnée connaît un réel succès auprès de nos concitoyens, le conseil municipal a créé en son sein une commission spéciale pour réfléchir sur ce thème. Plusieurs réunions de ce groupe d'élus motivés ont donc permis de dessiner un cheminement à partir de foncier appartenant à la commune, qui pourrait aboutir à une boucle intéressante pour nos amateurs de randonnée. Le résultat de ces travaux vous est donc présenté dans ce bulletin municipal. Il reste à mettre en place la signalétique avec pour objectif d'envisager un départ

Place de l'Eglise et une information sur la placette de la Liberté pour ceux qui découvriront l'itinéraire. Comme dans tout lieu de passage du public, il est important de respecter les riverains que je remercie pour leur collaboration. Une charte du randonneur vous est donc proposée avec pour objectif une bonne cohabitation entre les acteurs du monde agricole et le promeneur.

Je me réjouis donc de voir notre commune s'adapter à l'évolution des pratiques de nos administrés même si je dois reconnaître humblement que nous avons pris du retard sur cette thématique. Je vous souhaite donc de bien profiter de ce premier parcours qui met en valeur les richesses de notre nature et de notre patrimoine et qui vous fera, je l'espère, partager un bon moment entre amis ou en famille.

Je félicite donc tous les acteurs de ce projet désormais réalisé : les élus, les services de la mairie et les riverains qui, pour certains, nous ont accordé des servitudes sur leurs parcelles.

Bonne rando à tous.



Concours sur le choix du nom

Le nouveau chemin de randonnée balisé n'a pas encore de nom : à vous de le suggérer ! Nous vous proposons donc un concours afin de dénicher le nom le plus approprié, le plus parlant et le plus créatif pour désigner cette balade. Pour cela, vous pouvez faire vos propositions auprès de Lisa Gouézec à l'espace culturel directement, ou bien par mail : espaceculturel@quedillac.fr. Vous avez jusqu'au 1er septembre pour nous faire parvenir vos idées. Durant le mois de septembre, le conseil municipal étudiera toutes les suggestions et choisira sa préférée. Faites marcher vos méninges et votre imagination ! Rendez-vous à la fin de l'été pour choisir le nom de notre chemin de randonnée.



Le Club de la Rance découvre le circuit de randonnée.

Zoom

La chartre du promeneur

pour profiter pleinement
d'une belle promenade ...

Un nouveau jeu installé à la Villée



Ne laissons pas trace
de notre passage !

Respectons le tracé
des sentiers !

Et récupérons
nos déchets !

Facile !
On suit les rectangles
jaunes !

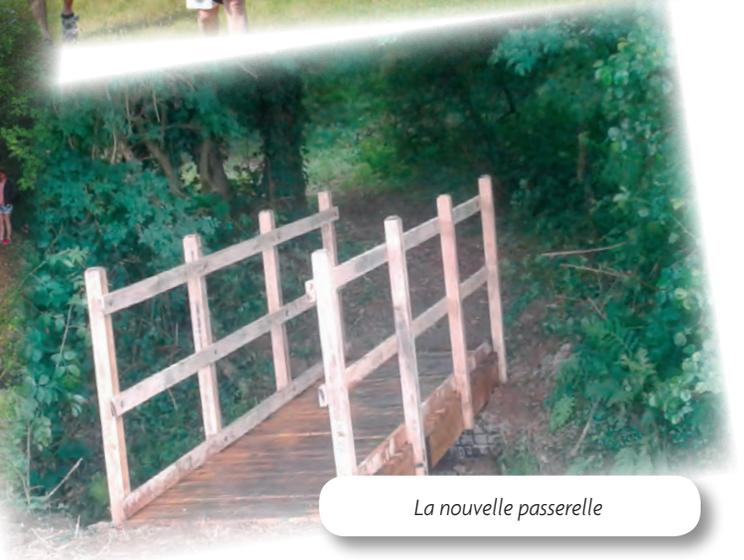
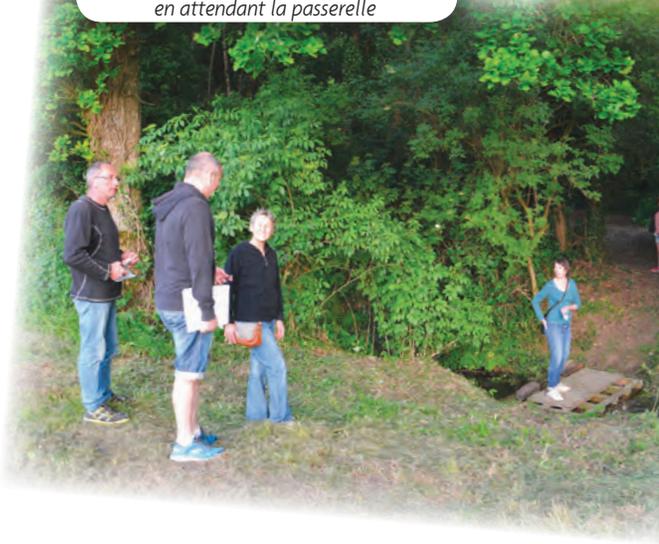
On ne dérange pas les
animaux
et on tient les chiens en
laisse !



Autour de l'Etang de la Villée



Un pont de fortune
en attendant la passerelle



La nouvelle passerelle

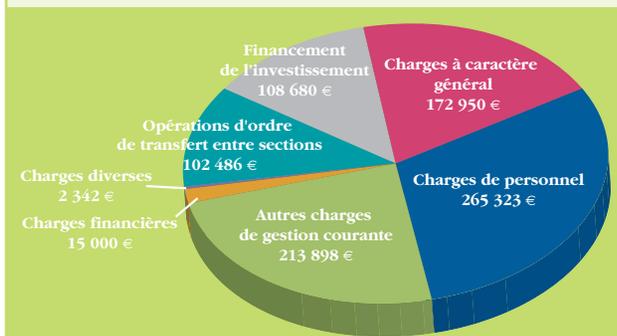
Vie municipale

Budget général

Budget 2017

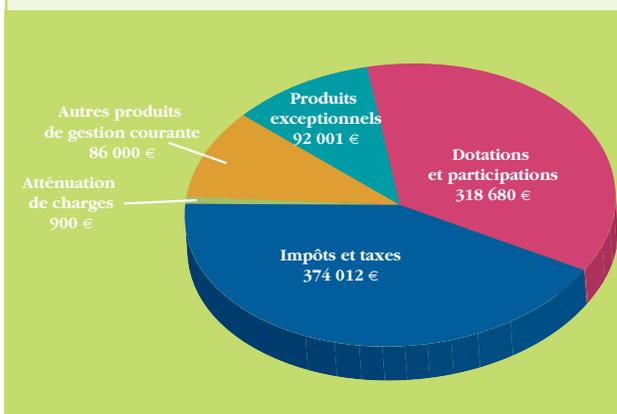
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 880 679 €

Charges à caractère général (eau, énergie, fournitures, entretien, maintenance, télécommunications)	172 950 €
Charges de personnel (salaires des agents, charges patronales, cotisations diverses, prestations extérieures)	265 323 €
Autres charges de gestion courante (indemnités des élus, SDIS, subventions à l'école et aux associations)	213 898 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	15 000 €
Charges diverses (subventions exceptionnelles, dégrèvements, dépenses imprévues)	2 342 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	102 486 €
Financement de l'investissement (virement excédent & amortissement)	108 680 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT 880 679 €

Dotations et participations (versées par l'État, le Département, et les Collectivités territoriales)	318 680 €
Impôts et taxes (fiscalité locale, autres dotations, taxe sur pylônes, droits de mutation)	374 012 €
Produits des services, du domaine	9 086 €
Autres produits de gestion courante (loyers perçus sur bâtiments communaux, location de salles)	86 000 €
Atténuation de charges (remboursement sur salaires et charges)	900 €
Produits exceptionnels (vente du logement communal 12 rte de la Ville au Jugé)	92 001 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 1 147 218 €

Déficit d'investissement reporté	6 899 €
Remboursement d'emprunts - capital	75 000 €
Cautions	4 950 €
Opérations & Programmes (cf tableau)	1 060 369 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 147 218 €

Excédent de fonctionnement capitalisé	191 182 €
Virement de la section de fonctionnement	108 680 €
Taxe d'aménagement	3 215 €
Subvention Département - FST Voirie	1 206 €
Subvention Réserve Parlementaire	20 000 €
Vestiaires foot	1 095 €
Subvention Département - Espace culturel	28 921 €
Fonds de Compensation T.V.A.	685 483 €
Prêt - Remboursement de capital	92 001 €
Opération d'ordre de transfert entre sections	10 485 €
Amortissement des immobilisations	4 950 €
Dépôts & cautionnements reçus	

Détail opérations & programmes 1 060 369 €

029 - Chemins d'accès aux parcelles	4 500 €
035 - Aire de Loisirs - étang La Villée	6 000 €
059 - Terrains de football	147 500 €
079 - Matériel - mobilier mairie	4 000 €
090 - Salle polyvalente	658 €
095 - Signalisation lieux-dits	800 €
104 - Aménagement centre-bourg	25 000 €
105 - Église	729 248 €
108 - Salles de réunion	709 €
109 - Bâtiments communaux	1 694 €
118 - Ateliers techniques	1 400 €
122 - Espace culturel	4 000 €
124 - Cimetière	735 €
126 - Matériel espaces verts	41 275 €
131 - Modification / révision P.L.U.	10 000 €
133 - Boulangerie	1 000 €
134 - Salle des associations	15 000 €
136 - Piscine	350 €
137 - Travaux de voirie en agglomération	16 000 €
141 - Abribus	500 €
146 - Equipement socio-culturel	30 000 €
147 - Circuits de randonnée	10 000 €
148 - Aire de jeux	10 000 €

Vie municipale

Budget C.C.A.S.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 864 €
Résultat de fonctionnement 2016	1 092 €
Charges à caractère général (annonces, repas des plus de 70 ans)	2 600 €
Charges de personnel (rémunérations, cotisations patronales, médecine du travail)	672 €
Autres charges de gestion courante (subventions aux associations)	1 500 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 864 €
Produits des services, du domaine (concessions funéraires)	200 €
Dotations et participations (du département, autres participations)	3 272 €
Produits exceptionnels (libéralités reçues, subvention d'équilibre versée par le budget commune)	2 392 €

Budget Assainissement

DÉPENSES D'EXPLOITATION	45 098 €
Charges à caractère général (eau, énergie, location, études, frais de télécommunication)	18 200 €
Charges financières (intérêts d'emprunt)	5 000 €
Dotations aux amortissements sur immobilisations	8 431 €
Virement à la section d'investissement	13 467 €
RECETTES D'EXPLOITATION	45 098 €
Produits des services (taxes et redevances, redevances d'assainissement)	44 000 €
Amortissement de subventions	1 098 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	49 225 €
Déficit d'investissement reporté	4 006 €
Opérations d'équipement (lagune, réseaux)	14 121 €
Remboursement emprunt - capital	30 000 €
Amortissement de subventions	1 098 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	49 225 €
Excédent de fonctionnement reporté	20 801 €
Virement de la section de fonctionnement	13 467 €
Dotations aux amortissements sur immobilisations	8 431 €
Subvention d'équipement (opération lagune)	6 526 €

Budget SPANC

DÉPENSES D'EXPLOITATION	2 370 €
Charges à caractère général (prestations « Véolia »)	2 370 €
RECETTES D'EXPLOITATION	2 370 €
Report de l'excédent d'exploitation	1 033 €
Produits des services (redevances d'assainissement non collectif)	1 337 €

Budget Lotissement «les Forges»

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	426 006 €
Charges à caractère général (travaux)	409 770 €
Opérations d'ordre (stock & frais accessoires)	16 226 €
Charges diverses (centimes de TVA)	10 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	426 006 €
Report excédent de fonctionnement 2015	745 €
Vente de terrains	39 742 €
Opérations d'ordre (stock & frais accessoires)	385 509 €
Produits divers de gestion courante (centimes de TVA)	10 €
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	364 509 €
Emprunts / cautions	9 000 €
Op. d'ordres de transferts entre sections (stock)	385 509 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	394 509 €
Excédent d'investissement reporté	117 774 €
Emprunt/cautions	260 509 €
Op. d'ordres de transferts entre sections (stock)	16 226 €

Subventions 2017

ASSOCIATIONS LOCALES	11 297 €
S.E.P.Q.	1 550 €
S.E.P.Q. section Fanfare	3 200 €
FAMILLES RURALES - Centre aéré	2 500 €
FAMILLES RURALES - Petit enfance	480 €
FAMILLES RURALES - Sorties ados	500 €
COMITÉ DES FÊTES	1 700 €
UPMQ	550 €
A.F.N - subvention annuelle	300 €
RETRAITÉS DE LA RANCE	165 €
Amicale des CHASSEURS	200 €
Amicale des SAPEURS-POMPIERS	152 €
ÉCOLE	124 095 €
A.E.P.E.C - Contrat d'association	102 040 €
A.E.P.E.C - Cantine	13 585 €
A.E.P.E.C - Garderie	1 100 €
A.E.P.E.C - Accompagnement des enfants (tps du midi)	5 570 €
A.P.E.L - Sorties pédagogiques	1 800 €
SECTEUR ÉDUCATIF GÉNÉRAL (15€/élève)	705 €
Lycée LA PROVIDENCE Montauban	30 €
Collège Notre Dame Saint-Méen-le-Grand	660 €
CARNET Alyssa - Collège Evariste Galois Montauban de Bgne	15 €
SECTEUR ÉDUCATIF PROFESSIONNEL (50 €/apprenti)	345 €
CFA-BTP 35 St-Grégoire	100 €
Chambre des métiers 22	100 €
MFR Montauban	50 €
AFO BAT 22 Plérin	45 €
Institut Médico-Educatif les Ajoncs d'Or Montfort s/ Meu	50 €
DIVERS	2 504 €
OFFICE DES SPORTS	1 981 €
AMF 35	473 €
PÊCHEURS DE HAUTE RANCE	50 €
TOTAL DES SUBVENTIONS	138 946 €

Vie municipale

À la porte d'entrée de notre agglomération

Bienvenue à Quédillac...

Ils viennent de Ploërmel ou du Mont-Saint-Michel, de Rennes ou de Saint-Brieuc et quand il est midi, ils s'arrêtent à Quédillac pour pique-niquer sur la pelouse de ce parking que l'on a coutume d'appeler parking du cimetière. A la croisée de deux grands axes routiers, cette modeste aire de détente offre en effet aux voyageurs un peu de confort et de réconfort, à l'ombre de sa haie de noisetiers et autour de ses quelques tables en bois qui attendent là, été comme hiver, qu'on vienne s'y poser. Il ne manque sans doute que l'écriteau qu'on pouvait lire autrefois au fronton de certains cafés : « Ici on peut apporter son manger » ...

Mais de telles annonces seraient aujourd'hui bien superflues. Car les pique-niqueurs sont prévoyants et les coffres de voitures se transforment aisément en savants garde-manger où il ne manque rien, pas même les boissons chaudes ou les boissons froides précieusement conservées dans des bouteilles isothermes.

Plaisir de se requinquer agréablement en plein air, particulièrement lorsqu'il fait beau.

Notre commune se veut ainsi accueillante pour tous. Pour ses habitants bien sûr, mais également pour les gens de passage, les visiteurs d'un jour, qui ne seront donc pas surpris de découvrir le sympathique slogan peint récemment sur le vestiaire tout proche de football : « Bienvenue à Quédillac ».



Lotissement Les Forges

Ouverture d'une seconde tranche

La première tranche du lotissement « Les Forges » arrivant à son terme (il ne reste que deux terrains disponibles de 421 et 435 m²), les élus ont validé l'ouverture de la deuxième tranche. Elle se situe au Nord-Est de celle déjà réalisée et totalise 15 lots dont les surfaces s'échelonnent de 340 m² à 720 m². Soucieux de rester attractifs pour la commercialisation de ce nouveau programme, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le coût au m², soit 59,50 € (même prix que la tranche n°1). Les travaux de viabilisation sont prévus à partir de septembre pour une disponibilité des lots en fin d'année. Cependant, vous pouvez d'ores et déjà contacter la mairie pour effectuer une pré-réservation à partir du plan proposé ci-contre.

Bien entendu, vous pouvez aussi disposer des deux lots viabilisés de la 1ère tranche, immédiatement disponibles.

Rappel : tous les lots de la nouvelle tranche sont éligibles à l'aide du Programme Local de l'Habitat (sous conditions de ressources). Vous pouvez donc, en plus d'un prix au m² avantageux, bénéficier d'une subvention de 3000 euros par lot auprès de la Communauté de Communes Saint-Méen Montauban (contact : Marie-Aude MASSICOT au 02.99.06.54.92.) Profitez-en ... Vous avez du choix !



Un nouveau programme du bailleur social Néotoa aux Forges

En 2015, le bailleur social Néotoa a pris la décision de ne plus louer les 7 pavillons de son patrimoine situés Allée des Rosiers. Depuis, il les met en vente au fur et à mesure que les locataires quittent leur logement.

Regrettant le départ du seul bailleur social présent dans la commune, le Maire avait émis le souhait que Néotoa puisse y demeurer en proposant un nouveau programme sur du logement neuf. Sensible à cette demande, le bailleur social s'est intéressé aux trois plus petits terrains du lotissement des Forges et a fait une proposition à la mairie de construire 3 logements, un T3 et deux T4, considérant que ce type de logement est recherché dans notre commune et que l'offre est quasi inexistante.

Réunis en conseil municipal le 20 avril 2017, les élus ont décidé d'accepter cette proposition dans les conditions imposées par le bailleur social (faible rémunération du foncier). Parmi les arguments retenus, on peut citer le besoin de mixité sociale, l'arrivée de nouvelles familles pour faire vivre notre école et nos commerces, l'enrichissement du parc locatif de logements dans la commune et le moyen de terminer plus rapidement la première tranche du lotissement.

Ces trois logements seront construits en début d'année 2018 dans un objectif de mise en location courant du second semestre.



Extension du stationnement sur le parking du Champ Long



La dernière saison de football a engendré une augmentation importante de joueurs et de spectateurs sur le site du Champ Long chaque dimanche. Cette dernière a rendu ce secteur dangereux pour la circulation sur la départementale avec des stationnements « sauvages » des deux côtés. La mairie a réagi rapidement afin de mettre un terme à l'insécurité grandissante. Il a donc été décidé une extension du parking existant dans sa continuité, sur la partie haute du terrain paysager, dont la maîtrise foncière était communale. Ce sont environ 16 places supplémentaires qui ont été créées (dans un délai très court) par l'entreprise Antony CRESPEL pour un montant de 6742,93 € TTC, pour sa mise en œuvre, la commune disposant en effet en stock d'une partie des matériaux. Nous en profitons pour rappeler aux spectateurs du dimanche que tout stationnement est interdit sur l'accotement de chaque côté de la route de St Méen. En cas de grande affluence, nous vous invitons à stationner sur le parking de la salle polyvalente, le petit chemin piétonnier vous permettant de regagner le stade en quelques minutes de marche.

Retour sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Dans le dernier bulletin municipal de janvier, nous vous informions être en attente de décisions sur le transfert (ou non) de la compétence PLU à l'intercommunalité. La réponse a donc été « non au transfert » pour 12 communes sur les 18 qui composent la Communauté de Communes. En effet, les élus communaux n'ont pas souhaité, à la majorité, se séparer de cette compétence de proximité. Ils ont au contraire tenu à en garder la maîtrise au sein du conseil municipal.

Comme annoncé dans le cas où le PLU demeurerait communal, les élus de Quédillac ont lancé une révision générale de ce PLU qui en a bien besoin pour se mettre en conformité avec les différentes lois votées récemment et le SCOT nouvellement révisé à l'échelon du Pays de Brocéliande. Le dossier est actuellement à l'étape du choix du cabinet d'études qui va accompagner les élus tout au long des 3 années nécessaires pour finaliser cette révision. La population y sera associée par l'organisation de réunions publiques qui suivront les travaux des élus. Une commission va d'ailleurs être composée au sein du conseil municipal pour travailler plus spécifiquement sur le sujet avant d'en débattre au conseil. Nous ne manquerons pas de vous informer tout au long des avancées de ce dossier que l'on peut qualifier de « majeur » pour l'avenir de notre commune.

Vie municipale

Travaux de l'Église

Où en sommes-nous ?

Comme prévu, le premier semestre a été consacré à l'étude du projet par l'architecte Mr CLEMENT. Le calendrier a été respecté puisque la commission d'appel d'offres a pu se prononcer le 22 juin sur le choix des entreprises retenues. Ce choix a été validé par le conseil municipal le 6 juillet. Pour information, voici la liste des entreprises retenues par lot et le montant prévisionnel de leur offre :

N° Lot	Désignation	Entreprise (nom/commune)	Montant de l'offre HT retenue
1	Maçonnerie – Pierre de taille	JOUBREL de La Mézière	229 341.59 €
2	Charpente	SCBM de Louvigné du Désert	132 969.11 €
3	Couverture	HERIAU de Cornillé	82 165.96 €
4	Cloches	ART CAMP de Trégueux	8 740.00 €
5	Vitraux – Ferrures à vitraux	MAITRE VERRIERS RENNAIS	3 565.50 €
6	Peinture	Infructueux	
7	Electricité – Courants forts - Chauffage	DELESTRE Industrie de La Séguinière	61 926.29 €

Total travaux HT : 518 708.45 €

Le plan de financement n'est pas encore finalisé à ce jour. Seul l'emprunt à long terme a été réalisé pour la somme de 210 000 euros à 1,85 % en taux fixe sur une durée de 15 ans. Des attributions de subvention ont été accordées mais les montants ne sont pas encore connus définitivement.

Les travaux vont débuter à la mi-septembre pour une durée minimale de 10 mois



*Des désordres
apparents
extérieurement
et intérieurement*



Un nouveau tracteur pour les services techniques

Les dépenses d'entretien du tracteur Deutz devenant trop élevées, les élus ont décidé de le remplacer. Après analyse des propositions, le choix s'est porté sur un matériel neuf. Suggérant un tracteur de marque Landini, d'une puissance de 75 ch, les Ets Guyot-Pinault de Saint-Onen-la-Chapelle ont fait la meilleure offre pour un montant net (reprise comprise) de 32 500 € HT. A noter que ce chiffre correspond à un matériel équipé d'un chargeur à l'avant, d'un contrepoids à l'arrière et de tous les équipements liés à la sécurité de nos utilisateurs



*De gauche à droite : Hubert LORAND, le Maire, M. PINAULT, le fournisseur, Hervé RAMARÉ, responsable du service technique, Bernard FONTAINE et Florent SOURDIN, agents au service espaces verts.
Absent de la photo : Vincent CRESPEL, adjoint au Maire*

Vie municipale

Nouveaux agents

La commune a accueilli deux nouveaux agents en mars dernier, suite à une mutation et à une reconversion : Florent Sourdin aux services techniques et plus particulièrement aux espaces verts et Lisa Gouézec à l'espace culturel et à la communication municipale.



Florent SOURDIN - Espaces verts
Adjoint technique 2ème classe

Il a rejoint Hervé Ramaré et Bernard Fontaine dans l'équipe des services techniques de la commune en mars 2017. Il les accompagne dans leurs missions d'entretien et de valorisation du patrimoine communal. Il travaille notamment à l'entretien des espaces verts. Il s'occupe donc de la tonte des pelouses, du débroussaillage et de l'entretien courant des plantes : taille, arrosage, désherbage etc. Florent effectue également des travaux de petite manutention dans la commune et s'attache à entretenir le matériel et les locaux. On peut le voir enfin conduire les engins municipaux comme le tracteur tondeuse !

Lisa GOUÉZEC - Bibliothèque et Cybercommune
Adjoint du patrimoine 2ème classe

Elle est entrée en fonction en mars 2017 en tant que responsable de la bibliothèque et de la Cybercommune. Elle s'occupe donc de la gestion du fonds documentaire de la bibliothèque et prépare les plannings des permanences avec les bénévoles. Ensemble, elles organisent des animations. Elle accueille les élèves de l'école Saint-Joseph à la bibliothèque tous les 15 jours et les retrouve aussi à l'école pour l'apprentissage des outils numériques dans le cadre de l'ENR (école numérique rurale). Lisa s'occupe également de la communication municipale : gestion du site, production de messages sur le panneau d'informations, création de supports de communication...



Le futur pôle socio-culturel

Cet important investissement mérite une analyse très affinée des besoins. Aussi, les élus ont-ils pris le temps de la réflexion pour cibler au mieux les objectifs d'une telle réalisation. Une soirée débat au sein du conseil municipal a même été organisée sur ce seul thème. La bibliothèque médiathèque sous forme de « 3ème lieu » reste la priorité mais pourrait être complétée par des locaux répondant à d'autres besoins spécifiques, d'où l'idée d'un pôle regroupant plusieurs activités. Mr le Maire a proposé aux élus de faire appel à une « assistance à la maîtrise d'ouvrage ». Ce sont des professionnels qui peuvent apporter une expertise bien utile à la décision des élus. Les associations concernées seront naturellement associées au cours de l'étude du dossier qui va se prolonger après les congés d'été. Calendrier prévisionnel inchangé à ce jour pour une réalisation courant 2018.

Site retenu pour le projet



Vie municipale

Espace culturel

Atelier Scrabble et Jeux de Société

De février à juin, l'espace culturel a organisé un atelier Scrabble. Ce rendez-vous a permis chaque mois de partager un bon moment autour d'un plateau de jeu. Les joueuses et joueurs ont pu rivaliser d'imagination pour gagner des points et remporter la partie, de mots de deux lettres en mots



de dix lettres comptant triple ! Pendant les vacances d'avril, les bénévoles ont mis en place en même temps que l'atelier Scrabble un atelier Jeux de Société, ouvert aux enfants et aux adultes. Tous ont pu découvrir ou redécouvrir différents jeux : Mille Bornes, Puissance 4, menteur, Qui est-ce ?...

Prochaine date : 31/08

Achats, prêts et mise en avant de livres

Cette année encore la bibliothèque a procédé à un échange de 150 livres prêtés par la MDIV (médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine, antenne de Bécherel). Cela permet de faire circuler les documents sur le territoire, mais aussi d'apporter de nouvelles lectures aux quédillacais ! A cela s'ajoutent des commandes pour apporter du neuf dans les étagères : d'une biographie d'Aung San Suu Kyi, figure de la révolte birmane, à la BD pour les enfants Coup de foudre à l'école en passant par des documentaires sur l'Egypte et sur la Seconde Guerre Mondiale, tout le monde y trouve son compte !

L'équipe de la bibliothèque profite également de ce renouvellement pour mettre en avant un coin dédié à ses sélections mensuelles : sur le thème des contes, des vacances, des romans policiers, des romans du terroir... Venez emprunter nos sélections et nos coups de cœur !



Horaires et fermetures estivales

Pendant l'été, les horaires de la bibliothèque restent les mêmes en juillet ; par contre, celles de la cybercommune s'élargissent :

Bibliothèque

Mercredi : 16h30-18h30
Vendredi : 16h30-18h30
Samedi : 10h30-12h30

Cybercommune

Mardi : 14h00-18h30
Mercredi : 14h00-18h00
Vendredi : 14h00-19h00
Samedi : 10h30-12h30

Fermeture

14 et 15 juillet
Du 09 au 22 août

Informations pratiques :

Inscription obligatoire par mail :
espaceculturel@quedillac.fr
ou par téléphone : 02 99 06 22 53.

Tarif :
2 euros par atelier d'une heure.

Du 1er au 4 août, les enfants du centre de loisirs auront l'occasion d'aller à la cybercommune dans le cadre de leur semaine thématique «le monde des écrans». L'espace culturel sera fermé du 08 au 21 août et vous accueillera donc pour une pré-rentree à partir du mercredi 23 août.

Nouvelles formations informatiques à la rentrée

A partir de septembre, les formations à l'informatique vont reprendre à la cybercommune : le vendredi de 18h00 à 19h00 et de 19h00 à 20h00 ainsi que le samedi de 9h00 à 10h00 et de 10h00 à 11h00. La liste des formations et le planning seront disponibles à la rentrée sur le site internet de Quédillac, dans la rubrique Espace Culturel.

La communauté de communes poursuit son engagement en faveur de l'habitat

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

L'OPAH s'adresse aux propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs (sous conditions de ressources) qui souhaitent :

- Réaliser des travaux d'économie d'énergie (isolation, menuiseries, chauffage etc...)
- Adapter leur logement suite à une perte d'autonomie, un handicap, un vieillissement...
- Rénover un logement très dégradé (électricité, problème d'humidité)
- Assurer la réfection d'un logement pour le louer

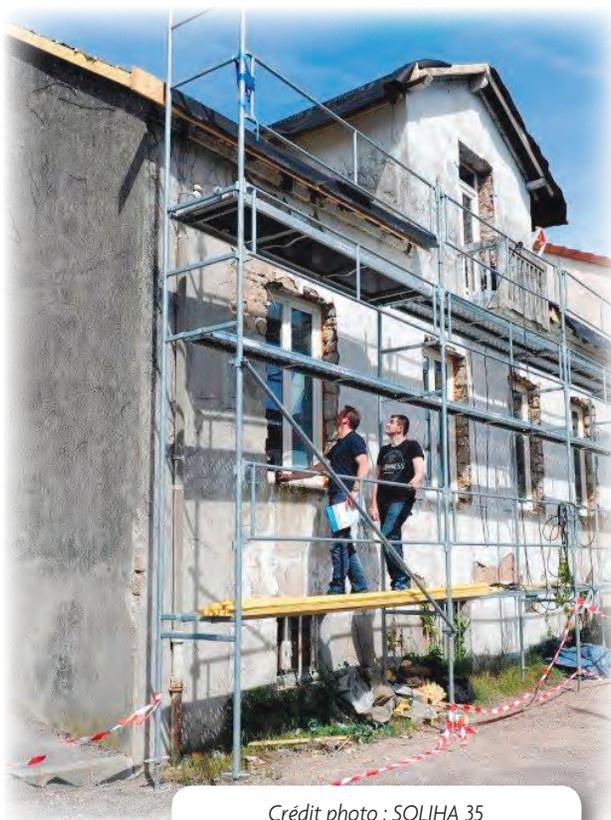
Des aides sont mobilisables auprès de différents financeurs : l'ANAH (Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat), La Communauté de communes Saint-Méen Montauban, Le département d'Ille-et-Vilaine, Autres (caisses de retraite...)

Pour renseigner les personnes intéressées et les aider dans la mise en œuvre de leur projet, la communauté de communes a missionné l'association SOLIHA 35.

Impératif : Les travaux ne doivent pas commencer avant la réception de l'accord de financement.

Mme Lepeigneul, conseillère habitat, assurera des permanences les 1ers et 3èmes mercredis du mois de 13h30 à 16h30, à la maison du développement, 22, rue de Gaël à Saint-Méen-le-Grand. Gratuit et sans- rendez-vous (pas de permanences au mois d'août)

Pour tout renseignement, contactez Marie-Aude Massicot, chargée de mission habitat à la communauté de communes, au 02 99 06 54 92.



Crédit photo : SOLIHA 35

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) : **2 nouvelles aides depuis le 01 juillet 2017**

AIDE AU RAVALEMENT DE FACADE :

Depuis le 01 juillet 2017, les propriétaires de bien immobilier situé en centre-bourg et souhaitant réaliser des travaux de ravalement de façade peuvent bénéficier d'une aide de la communauté de communes.

Une aide de 3000 € maximum (ou 30% du montant des travaux hors taxe) peut être allouée sous respect de certaines conditions : ressources, ancienneté et situation du bien (...). Des périmètres ont été définis et validés par la commune.

La demande de subvention doit être faite avant le début des travaux et une rencontre avec l'architecte conseil du territoire est préconisée.

DIAGNOSTIC D'AIDE A LA DECISION

Les particuliers souhaitant acheter ou vendre une maison ancienne à rénover peuvent bénéficier d'un accompagnement gratuit par un professionnel (CDHAT) afin d'avoir une estimation et une priorisation des travaux à réaliser. Ils pourront ainsi avoir un budget et une vision réaliste des travaux nécessaires.

Pour tout renseignement sur ces aides, contactez Marie-Aude Massicot, chargée de mission habitat à la communauté de communes Saint-Méen Montauban, au 02 99 06 54 92.

Les nouvelles de l'école de Quédillac :

Du côté de l'équipe éducative.

C'est avec émotion que je remercie Michèle Sodki pour ses 20 années de travail quotidien (y compris le dimanche pour préparer la classe !) auprès de nos enfants et pour ses 20 années de travail en commun à la maternelle de Quédillac. Michèle, toute l'équipe de l'école se joint à moi pour te souhaiter une heureuse retraite.

C'est également avec émotion que je remercie Jean-Jacques Pouzet pour ses 17 années à la présidence de l'AEPEC, pour la construction de la maternelle, pour la transformation du logement de fonction en salles de classe ainsi que pour la construction des sanitaires et de la seconde cour. Jean-Jacques, toute l'équipe se joint à moi pour te remercier de ce travail accompli et ta volonté de poursuivre ton bénévolat en restant membre actif de l'AEPEC.

Et c'est encore avec émotion que je remercie Anaïs Leray pour son travail accompli quotidiennement à la cantine et à la garderie depuis 4 ans, Virginie Nosland pour son travail accompli quotidiennement dans ma classe et à la cantine depuis plus de 3 ans, et Chrystèle Barbier pour ces 2 années à la présidence de l'APEL, sans oublier Marie Moison et Mélanie Rolland qui ont travaillé une grande partie de l'année avec nous. Anaïs, Virginie, Chrystèle, Marie, Mélanie, toute l'équipe se joint à moi pour vous remercier de ce travail accompli quotidiennement avec beaucoup de professionnalisme et de qualités humaines.

C'est avec joie que nous accueillerons en septembre prochain Monsieur Loïc Gouablin qui sera l'enseignant de la classe de CE1. Madame Emilie Pignard sera l'enseignante de la classe de petite et moyenne section. Je félicite enfin Monsieur Yoann Lambert, nouveau Président de l'APEL et Monsieur Christophe Crespel, nouveau Président de l'AEPEC



Vie scolaire

Développer les compétences sociales et civiques des élèves.

Depuis plusieurs années, un des axes de notre projet d'école s'articule autour des compétences sociales et civiques de l'élève.

Par des actions conduites sur temps de classe, chaque élève est amené à développer ses compétences sociales en sortant des murs de classe et en portant attention aux autres enfants de l'école. Ces actions visent à la fois à aimer l'école et à y réaliser des prestations pour les élèves des autres classes.

Il y a quelques années, nous avons déjà conduit les actions suivantes :

- l'installation et l'utilisation de nos 6 bacs de jardinage.
- la conception et la réalisation du tracé sur les deux cours de récréation visant à respecter les enfants qui n'ont pas les mêmes activités de détente.
- l'installation d'un espace discussion dans la cour du primaire.

L'année dernière et cette année, nous avons poursuivi cet objectif en menant des actions qui mettent en avant le travail de l'enfant et sa recherche de réussite scolaire :

- la mise en place des ateliers décroisonnés (cette année, ce furent des ateliers de cuisine avant de partager le goûter à la veille des vacances de printemps).
- l'assemblée du mois où chaque classe, une fois par an, réalise une prestation devant les élèves des autres classes.
- la remise des diplômes de fin d'étude primaire où le travail et la réussite scolaire de chaque élève sont mis en avant.

Ces temps, très appréciés des élèves, sont à la fois des temps de partage et des temps d'exigence scolaire. Dans l'optique de la plus grande réussite de tous...

Fabien Millardet

ÉLECTION DU MEILLEUR DESSERT

Le lundi 24 avril, munis de leur carte électorale, les enfants de maternelle (PS et MS) se sont rendus à la mairie pour aller voter sur le thème « Quel est ton dessert préféré ? ». Six candidats étaient en lice : le gâteau au chocolat, le fromage, les laitages, les fruits, la glace et la tarte aux pommes.

Mr le Maire nous attendait sur le perron avec la secrétaire de direction. Pendant la visite des locaux, Mr LORAND nous a expliqué le rôle d'un maire, les services d'accueil d'une mairie.

Ensuite, nous avons découvert le drapeau français, l'écharpe, les isoaloirs, l'urne et nous avons procédé au vote. Nous sommes allés dans l'isoloir, mettre l'image de son choix dans l'enveloppe, la glisser dans l'urne et entendre « A voté », puis nous avons reçu un tampon sur sa carte.

Lorsque nous avons fait le dépouillement, nous avons compté toutes les voix. Ce sont donc LA GLACE et LE YAOURT qui se sont affrontés au deuxième tour le mardi 9 mai 2017.

Nous avons suivi la procédure et c'est LA GLACE qui l'a emporté avec 20 voix contre les laitages 9 voix. Une petite fille était absente.

Bravo LA GLACE !!! Nous en avons savouré dès le jeudi matin...



AEPEC

2017 :

passation de pouvoirs entre présidents !

Eh oui, il n'y a pas qu'au niveau national que les présidents se succèdent... C'était également le cas cette année à l'AEPEC* (Association d'Education Populaire de l'Enseignement Catholique, association qui a pour mission de donner les moyens de mettre en œuvre le projet éducatif). Après 17 ans au poste de Président, Jean-Jacques POUZET n'avait pas à défendre son bilan pour se faire réélire, c'est juste qu'il avait envie de souffler un peu et de laisser sa place. Et pourtant, depuis son arrivée, l'école Saint-Joseph a connu quelques coups de baguette magique qui l'ont rajeunie.

Tout d'abord, toute l'école (maternelle et primaire) s'est rassemblée au même endroit (étape importante pour l'équipe enseignante). Il a fallu créer un bloc d'extension, avec 2 classes, une salle de motricité, une salle de sieste et un bloc sanitaire. Reconversion du logement de fonction en salle de classe, puis création d'une cour pour la maternelle ; ensuite les toilettes extérieures aussi ont été rénovées. Au vu de l'accroissement des effectifs, une nouvelle salle de classe a été achetée... Les portails ont été changés, un nouveau mobilier de cour est apparu etc...

Tout ceci est possible grâce à l'investissement des parents et de l'AEPEC*.

Donc, merci Jean-Jacques pour ces années de bons et loyaux services. Engagé, tu l'as été et tu le restes en étant président de la caisse locale d'entraide des écoles privées du pays de Brocéliande.

Merci aussi à Louis Massard qui a été vice-Président pendant toutes ces années aux côtés de Jean-Jacques et qui répond toujours présent quand il s'agit de donner un coup de main pour les travaux.

Bonne arrivée à Christophe CRESPEL en tant que nouveau président. L'enseignement privé, il connaît puisqu'il enseigne depuis 26 ans dans un lycée rennais. Christophe a pour projet de poursuivre la rénovation des classes afin de favoriser une ambiance de travail et le bon



accueil de tous les élèves.

Tout ceci se passe en équipe et en bonne entente avec les enseignants.

L'école Saint-Joseph, aujourd'hui :

- 7 classes, 167 élèves (ils étaient 96 en 2000)
- Des enseignants (gérés par la DDEC), du personnel (les agents d'accompagnement des équipes éducatives, les agents d'entretien, les agents pour la cantine et pour aider au trajet des enfants) ...
- Des parents qui participent aux actions de l'APEL.
- La mairie participe à hauteur du coût d'enseignement des enfants du public (contrat d'association).

L'AEPEC aujourd'hui :

Président	Christophe CRESPEL
Vice-Présidente	Blandine REGEARD
Trésorière	Marie-Odile BARBIER
Trésorière adjointe	Sandrine VITRE
Secrétaire	Virginie THEBAUD
Secrétaire adjoint	Jean-Jacques POUZET
Membres	Louis MASSARD Patrice JASLET Jean-Paul LEVREL Agnès PETIT Isabelle MASSARD



Vie scolaire

APEL

Au fil des années, l'APEL St Joseph de Quédillac s'appuie sur ses valeurs pour accompagner au mieux les familles lors de la scolarité des enfants. L'APEL (Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre) possède trois missions distinctes :

- participer à l'animation et à la vie de l'établissement
- apporter une aide concrète à la scolarité et à l'éducation des familles
- représenter les parents d'élèves

Cette année, nous avons réalisé :

- notre première randonnée dans les chemins et sentiers de Quédillac (septembre)
- le traditionnel arbre de Noël (décembre)
- le couscous de l'Ecole (mars)
- la vente de Chocolats (avril)
- la collecte de ferraille (avril)
- la vente d'étiquettes (juin)
- le pot de fin d'année (juin)
- la kermesse de l'Ecole (conjointement avec l'AEPEC en juillet)

Votre participation a, encore cette année, été très riche et nous vous en remercions très chaleureusement. L'ensemble des recettes permettra d'améliorer la scolarité de nos enfants.

Afin de mieux vous informer, cette année, nous avons également mis en place une page facebook (APEL Quédillac), et nous utilisons aussi le panneau lumineux de la municipalité

L'assemblée générale aura lieu en début d'année scolaire, et nous invitons l'ensemble des parents d'élèves à découvrir l'ensemble de nos projets.



Absents :
Milig DENIEL
Agnès PETIT
Fernanda DE
OLIVEIRA

Président : Yoann LAMBERT - Vice-présidente : Chrystèle BARBIER - Secrétaire : Arnaud JIQUEL - Secrétaire-adjoint : Milig DENIEL

Trésorière : Anne-Laure CHARTIER - Trésorière-adjointe : Agnès PETIT

Membres : Nomane CHIFFAIN, Fernanda DE OLIVEIRA, Fanny MAILLARD, Amandine ROUILLE, Elodie GUESSANT, Séverine THEAUD, Laetitia TRAVERS, Emmanuelle DUVAL, Séverine LUCAS, Sandrine VITRE, Guénolé RECAN, Hervé ORINEL

Association CSF La Ruche de Quédillac

Nouveautés de l'association

Un changement de fédération a été décidé par les adhérents. L'association devient CSF « La Ruche » Quédillac (Confédération syndicale des familles).

Pourquoi ce choix ?

- Des enfants de Quédillac fréquentent le centre de loisirs CSF de Médréac à l'année. Si ces enfants souhaitaient revenir l'été au centre de loisirs à Quédillac, la famille devait payer une autre carte d'adhérent, car nous n'appartenions pas à la même fédération. Et cela représentait environ 11 familles. De plus, depuis plusieurs années, un inter-centre était organisé entre les 2 centres de Quédillac et Médréac.
- Les bénévoles de l'association ne se sentaient plus soutenus par la Fédération Familles Rurales.
- Un projet d'ouverture à l'année à Quédillac est en cours, c'est-à-dire ouverture tous les mercredis, pendant les petites vacances scolaires et les cinq semaines de l'été. A la suite d'un sondage effectué sur la commune, il ressort en effet que des familles sont intéressées par une ouverture à l'année.

On remarque que :

- Certains parents n'ont pas de famille sur place et ont des besoins de garde.
- Des personnes en recherche d'emploi se restreignaient à certaines offres car il n'y avait pas de moyens de garde le mercredi.

Les bénévoles travaillent donc sur ce projet en coordination avec la mairie, pour une ouverture prévue dès septembre 2017. Si des personnes souhaitent des renseignements, merci de contacter : edithcoquillet@orange.fr

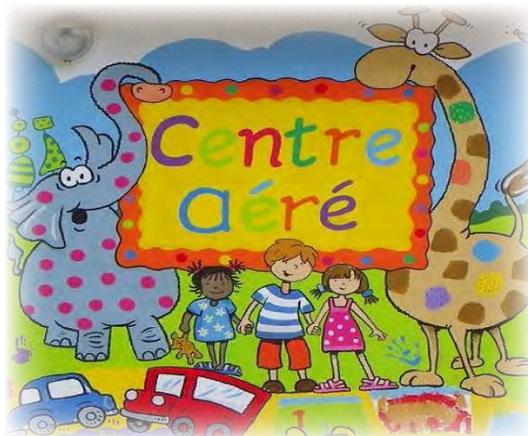


Centre aéré

Le centre de loisirs ouvrira du lundi 10 juillet au vendredi 11 août.

Un thème est prévu chaque semaine. Une sortie à Kingoland (Plumelin) la première semaine. La deuxième semaine, un magicien interviendra au centre. A l'intention des enfants de 7 à 11 ans, du mardi 25 juillet au jeudi 27 juillet, un mini-camp sera organisé à Saint-Just où les enfants du centre aéré les rejoindront le jeudi. La quatrième semaine sera consacrée au « monde des écrans » avec la découverte de la cyber-commune. La cinquième semaine, inter-centres avec Médréac.

Des sorties ados 11-14 ans sont prévues le mardi 11 juillet à Kingoland, le mercredi 19 juillet à Cap-Malo (activité space laser et animation Koh-Lanta) et le jeudi 27 juillet à Saint-Just.



Petite enfance :

Un jeudi par mois, de 10h30 à 11h30, Lucie et Chantal accueillent les enfants, les assistantes maternelles et les parents à la salle des associations.

Lucie et Chantal stimulent les tout-petits afin de leur faire découvrir de nouveaux jeux à raison d'un thème par mois. Les jeux viennent de la ludothèque de Tinténac.

La 1ère séance aura lieu le jeudi 21 septembre 2017.



SEP Quédillac

Nouvelles de l'Assemblée Générale Ordinaire du 1er février 2017

Le 1er février 2017 à 20h30, les membres de l'association « S.E.P. QUÉDILLAC » se réunissaient en Assemblée Générale Ordinaire, salle Jean Le Duc, en présence de Carine PEILA-BINET, 2ème adjointe.

La présidence et le secrétariat de l'Assemblée Générale étaient assurés par Lydie MÉAL, présidente, et André MASSARD, secrétaire. Lydie MÉAL retraçait les principales activités réalisées depuis le début de l'année 2016 : pas de gros événements, un rappel de la loi 1901, le loto 2016 avec un meilleur bilan que l'année précédente. La présidente remerciait tous les bénévoles, ces bénévoles qui véhiculent une bonne image de la commune. Par contre, l'association perd une section. En effet, le DCQ a décidé de quitter les rangs de la SEP lors de sa dernière Assemblée Générale. Seule ombre au tableau, un courrier arrivé en septembre, mentionnant un contrôle URSAFF, mais pas question de baisser les bras pour autant. Puis, Sylvie CRESPEL pour la section VOLLEY, Samuel BARBIER pour la section FOOTBALL, Lydie MEAL et Delphine ODYE pour la section TWIRLING, David LEROY pour la section FANFARE, Claudine DESCHAMPS pour la section GYM, Vincent CRESPEL pour la section THÉÂTRE, Pierrick LOCHET pour la section CYCLO et Gilbert GUERIN pour la partie SEP générale, dressaient à tour de rôle le bilan d'activités de leur section (nombre d'adhérents, résultats obtenus, difficultés rencontrées, perspectives 2017).

Renouvellement d'une partie du conseil d'administration puis élection d'un nouveau bureau.

En effet, 2 postes devenaient vacants après leur souhait de quitter le bureau d'Anthony CARRISSANT au poste de premier vice-président et de Gilbert GUERIN au poste de trésorier.

Présidente :	Lydie MÉAL
Vice-président 1 :	Fabien THEAUD
Vice-président 2 :	Marie-Odile BARBIER
Secrétaire :	André MASSARD
Secrétaire adjoint :	Pierrick LOCHET
Trésorier :	Jean-Pierre LEVREL
Trésorier adjointe :	Sandrine VITRE

Ayant obtenu la majorité absolue, tous sont élus ou réélus. Au poste de trésorier, Jean-Pierre LEVREL remplace Gilbert GUERIN ; au poste de secrétaire-adjoint, Pierrick LOCHET remplace Fabien THEAUD qui accède au poste de premier vice-président.

SEPM, Section Cyclo-club

Cette année encore, le club cyclo a organisé sa randonnée annuelle. Elle s'est déroulée sur 2 jours. Le premier jour, le samedi 6 mai, nous avons eu la chance d'accueillir 102 participants, et cela malgré une météo très capricieuse. Tandis que le dimanche matin, 7 mai, le soleil revenu a permis à 126 cyclotouristes de parcourir les 40, 60 et 80 kilomètres qui leur ont été proposés.

Le club cyclo de Quédillac est heureux de compter 44 adhérents pour l'année 2017. Bien sûr, nous recensons toujours autant de féminines lors de nos sorties hebdomadaires.

Cette année, en plus des sorties dominicales et du mardi matin, nous avons mis en place une sortie le samedi après-midi avec un départ vers 14h, bien sûr toujours de chez Robert.

Nous vous rappelons que tous les amoureux et amoureuses du vélo sont les bienvenus au sein du club. Pour ce faire, vous pouvez contacter Pierrick Lochet au 02.99.06.22.70 ou Robert Levrel au 02.99.06.25.10.



Vie associative

SEPQ, Section Twirling

La saison s'achève avec des résultats encourageants, puisque cette année beaucoup de plus jeunes ont pu s'engager en compétition.

Nous avons également accueilli un 2^e garçon au sein du club.

13 twirlers ont concouru aux individuels : 4 ont été sélectionnés pour le National à Auxerre et 4 pour la Coupe de France à Saint Herblain.

Malgré les bonnes notes obtenues, ils n'ont pu accéder au podium.

Mais le club a eu la joie de voir Lénaïc Durand monter sur la plus haute marche à Auxerre. C'est là le fruit d'un travail rigoureux.

Nous avons organisé le Championnat Départemental équipes à Caulnes. Plus de 300 twirlers étaient présents. Ce fut une belle réussite et merci à tous les bénévoles.



Lénaïc termine 1^{er}

Et plus récemment, le gala avec un changement, puisque nous avons proposé des galettes/saucisses avant le spectacle. Une initiative très appréciée des parents et accompagnateurs.

L'ensemble de l'équipe technique et le bureau vous donnent rendez-vous le samedi 9 septembre pour le début de la saison nouvelle.



Le groupe présent lors du gala

SEPQ, Section Volley-ball

Durant la saison 2016-2017, la section Volley-Ball a compté 14 licenciés. Le club a évolué en championnat avec une équipe en catégorie « Compét'lib » mixte à 6.

L'équipe se classe 4^eme du championnat.

Les matchs et entraînements se sont déroulés dans un très bon esprit d'équipe et nous repartons très confiants pour la saison prochaine.

Cette saison a été marquée aussi par l'inscription de 2 équipes à la Coupe Casal : une équipe féminine et une équipe masculine. Cela nous a permis de rencontrer de nouvelles équipes et de développer notre jeu au sein d'une équipe uniquement féminine et uniquement masculine. Ces rencontres ont été très appréciées.

Notre tournoi annuel s'est déroulé vendredi 16 juin. Comme l'an passé, l'inscription était gratuite et ouverte à tous. Nous avons accueilli 5 équipes de 6 joueurs (équipes mixtes) et quelques visiteurs. Le tournoi s'est déroulé dans un esprit convivial, chacun a pu prendre plaisir à jouer et passer un bon moment. Merci à tous les participants !!

Si vous souhaitez nous rejoindre pour la saison prochaine, n'hésitez pas et contactez Sylvie au 06 09 70 97 65.

Dates à retenir :

- 1^{er} entraînement saison 2017/2018 : 8 septembre
- Choucroute de la Mer : 14 Octobre 2017 en collaboration avec le Comité des fêtes



Vie associative

SEPQ, Section Football

La saison qui vient de se terminer restera dans les annales pour les Bleu et Blanc. Deux accessions en D1 et en D3 pour les équipes A et B, les objectifs de début de saison ont été largement remplis. L'équipe première retrouve ainsi un niveau qu'elle n'avait plus atteint depuis la saison 1999-2000. L'équipe C, récréée cette saison après quelques années de mise en sommeil, achève son championnat avec une superbe 3ème place.

Eric Lemoine et son staff peuvent être fiers du chemin parcouru depuis deux ans. C'est aussi la récompense de l'investissement de chacun, joueurs, entraîneurs et bénévoles.

Les supporters auront grandement contribué à cette réussite par leur ferveur et leur fidélité, tant à domicile qu'à l'extérieur et par tous les temps. En témoignent les 250 spectateurs qui ont assisté au dernier match contre Romillé, une affluence record ! Du berceau jusqu'aux âges les plus avancés, c'est aussi un lien social entre les générations qu'entretient notre club chaque dimanche.

La jeunesse n'est pas en reste avec la cinquantaine d'apprentis footballeurs qui foule tous les samedis les terrains du secteur. C'est toujours avec beaucoup d'enthousiasme et de motivation que nos apprentis footballeurs de 6 à 13 ans s'adonnent à leur passion. Que les bénévoles qui les encadrent soient remerciés pour le temps consacré à leur éducation footballistique.

Les festivités (choucroute et tournoi détente) ont connu également un grand succès avec une participation supérieure à l'année passée.

Les travaux en cours engagés par la municipalité au Champ Long vont accompagner la progression du club dont les structures vont également s'améliorer avec la création de commissions thématiques au sein du bureau. De quoi affronter l'avenir avec optimisme, même si chacun sait que cette dynamique est fragile et qu'il faudra conserver cette cohésion quand viendront des temps plus difficiles.

Les joueurs seniors désireux de rejoindre le club peuvent contacter Eric Lemoine (06.95.73.04.91). Les plus jeunes né(e)s entre 2005 et 2012 sont invités à s'adresser au Président Samuel Barbier (06.30.32.67.42) ou Fabien Dardennes (06.86.80.11.45), Responsable de l'Ecole de Foot.



Enfants et dirigeants de l'école de foot le jour du tournoi



L'équipe première et le FC Mosaïque qui accèdent tous les deux en D1



Dernier match de la saison, on fête la montée des équipes A et B.

SEMQ, Section Batterie-Fanfare

80 ans ... ça se fête !

Le groupe de batterie-fanfare « Jeanne d'Arc » de Quédillac aura 80 ans en 2017 ... Il est temps pour les musiciens et les spectateurs de remonter le temps de ces 80 années de musique, avec du show, des rires, des animations et de la musique.

Pour souffler ces 80 bougies ensemble, nous vous donnons rendez-vous le samedi 9 décembre en soirée et le dimanche après-midi du 10 décembre 2017 à la salle polyvalente de Quédillac, pour un concert/spectacle en grande partie préparé et organisé par les jeunes de la JA et avec un groupe surprise en invité.

Retenez-bien ces dates et venez nombreux vous évader à l'écoute de nouveaux et d'anciens morceaux !

Petite histoire de la JA ...

Cette association a vu le jour en 1937 grâce à l'Abbé Poulain (alors vicaire de Quédillac) qui fait sonner les premières notes de musique et inculque une culture musicale à quelques jeunes de la commune. C'est d'abord une « clique » avec tambours, clairons et grosses caisses et qui deviendra au fil des années et sous l'influence des différents présidents et chefs de musique un groupe structuré répondant à la définition de BF ou batterie-fanfare aujourd'hui appelé orchestre naturel, composé d'instruments à cuivre et percussions (clairons, clairons basse, trompettes mi-B, trompettes basse, cors, soubassophones, euphonium et percussions (batterie, tambours, congas, timbales, marimba, xylophones ...).

A partir de 1947, c'est Albert Luraine qui gère le groupe (sans bureau car il assume quasiment tous les postes), les cours ont lieu le dimanche matin dans la petite salle du patronage, non pas du côté des spectateurs comme aujourd'hui, mais dans la petite salle derrière la scène (la grande salle étant occupée par des strapontins fixes pour les représentations théâtrales). A l'époque c'est tout aussi important de savoir marcher au pas que de jouer de son instrument !

En 1977, c'est Alain Barbier (de retour de Saumur où il y accomplit son service dans la musique) qui devient chef de musique. L'apprentissage du solfège et de la pratique instrumentale se fait grâce à l'acquisition de partitions et au passage de concours individuels tous les ans. Le groupe participe également aux concours d'ensembles de la fédération, jusqu'alors en 3ème division, tous les 2 à 3 ans, le groupe atteint les niveaux supérieurs ... 2ème division, 1ère division et enfin division supérieure en 1988.

Dans les années 90, la salle Jean Poulain a été vidée de ses strapontins, le groupe dispose désormais de plus d'espace et peut également occuper la classe dans l'école privée (cela a permis notamment les répétitions par pupitres uniquement).

En 1994, Christophe Ebalard (de retour de l'armée dans la musique de Rennes appelée aujourd'hui RTNO) est nommé Chef de musique de la JA.

En 2001, Maurice Bizette passe le relais à Anthony Piedvache en tant que président du groupe.

En 2002 le groupe concourra en niveau « promotion nationale » avec une vingtaine de jeunes recrutés 5 ans plus tôt, par du porte à porte, dans la campagne du village ... comme quoi c'est bien la jeunesse qui nous hisse et qui nous pousse à toujours faire mieux.

Depuis 2007, Hermann Bougault est notre chef de musique et depuis 2009 Christophe Ebalard, notre président d'association.



Vie associative

La JA aujourd'hui ...

Le groupe est composé d'une quarantaine de musiciens âgés de 7 à 77 ans. Dès leur entrée au sein de l'association, petits et grands sont orientés vers l'école de musique afin de recevoir une formation musicale d'une durée minimale de 2 ans avant d'intégrer l'orchestre (cela comprend du solfège, de la lecture à vue, la pratique de l'instrument et du chant). Ils sont admis dès l'âge de 7 ans pour les instruments à cuivre et 10 ans pour les percussions. Les différentes disciplines sont enseignées bénévolement par des musiciens de l'orchestre et par des professionnels pour certains instruments.

Des stages de perfectionnement sont organisés par la Fédération tous les ans, ils sont encadrés par des musiciens professionnels, ils permettent aux jeunes des différents orchestres de la région d'échanger, de progresser et de jouer ensemble (stage de Noël de 4 jours) mais la JA organise également un stage pour tous les musiciens de l'orchestre avec 4 musiciens professionnels au printemps.

La prochaine rentrée pour l'école de musique aura lieu le samedi 17 septembre à 10h. A cette occasion une journée porte ouverte sera organisée, passez nous voir, nous recrutons !!! cela aura lieu à l'école de Quédillac.

Petites explications concernant les niveaux et les prix :

- Cycle 1 (3 ans) : C1N1 - C1N2 - C1N3
- Cycle 2 (3 ans) : C2N1 - C2N2 - C2N3
- Cycle 3 (2 ans) : GPR (grand prix régional)
GPN (Grand prix national)
 - Niveau non obtenu : Accessit
 - Passage au niveau supérieur :
Honneur
Honneur mention assez bien
(Médaille de Bronze)
Honneur mention bien (Médaille d'Argent)
Honneur mention très bien (Médaille d'Or)
Excellence (Médaille d'Or)
Excellence couronnée (Médaille d'Or)

Petit tour par le palmarès de cette année (concours d'ensemble et individuels) :

Au Grand Prix Régional qui a eu lieu à Plumaugat le 30 avril 2017, l'ensemble a obtenu un prix d'honneur mention bien, en niveau Promotion Nationale.

En cycle 1, se sont présentés à Malansac (56) le 18 mars 2017 :

- Ethan Thuillier (10 ans) - C1N1
Tambour : Prix d'honneur
- Noa Bizette (13 ans)
C1N1 - Clairon basse : Prix d'honneur mention bien
- Enzo Bizette (11 ans)
C1N2 - Clairon basse : Accessit
- Maïwenn Ruellan (11 ans) - C1N2
Cor naturel : Prix d'honneur mention bien
- Florent Jaslet (14 ans) - C1N3
Tambour : Prix d'honneur mention très bien

En cycle 2, se sont présentés à La Guerche de Bretagne (35) le 8 avril 2017 :

- Anouk Gérard (13 ans) - C2N1
Trompette d'harmonie : Prix d'Excellence
- Manuela Rozé (12 ans) - C2N1
Trompette d'harmonie : Prix d'Excellence couronnée
- Paul Rozé (16 ans) - C2N2
Batterie : Prix d'honneur mention bien
- Anouk Gérard (13 ans) - C2N2
Trompette naturelle : Accessit
- Manuela Rozé (12 ans) - C2N1
Trompette naturelle : Prix d'honneur mention bien

En cycle 3, après 3 GPR (Grand Prix Régional) obtenus en 2016 :

- Laura Delatouche (28 ans) en Cor naturel
- Iris Stéphan Bazin (18 ans) en flûte traversière
- Yann EBALARD (18 ans) en Marimba
- et 2 tentatives de GPN (Grand Prix National) dans la foulée par Iris et Laura (Accessit pour les 2), cette année la batterie fanfare ne présentait aucun candidat mais les prochains arrivent !!

Dates des prestations à venir ...

- Vendredi 14 juillet : feu d'artifice à Combourg à partir de 21h00
- Dimanche 27 août 2017 : fête de la Villée à Quédillac
- Samedi 2 septembre 2017 : participation au concert donné pour les 140 ans des cadets de Mauron
- Samedi 9/Dimanche 10 décembre 2017 : notre concert/spectacle pour 80 ans de la JA à la salle polyvalente de Quédillac

Dynamic Club Quédillac

Tout l'hiver, les cyclistes ont suivi un entraînement assidu, encadré par Robert BRINDEJONC, David DANION et Christian POSNIC. Organisé par Malika PERRIN et Fabien PICAUT, le stage annuel des 4 et 5 février à Vannes leur a également permis de peaufiner leur préparation. Depuis fin février, la saison 2017 a débuté pour la soixantaine de licenciés du Dynamic Club Quédillac.

Dès la reprise des compétitions, le club a enregistré ses premiers podiums grâce aux deux 2èmes places des juniors, Quentin ROCABOY à Radenac et Kyliane PERRIER à Saint Avé.

Les juniors ont aussi participé à d'importantes compétitions :

- Trophée Louison BOBET, course fédérale juniors, où Kyliane PERRIER finit à la 7ème place.
- Grand Prix Fernand DUREL à Gavray, où Kyliane PERRIER termine 9ème du chrono et au général.
- Allaire Redon, Kyliane PERRIER : 1er junior et 5ème place,
- Tour du Conglais fédéral juniors, Léo SAILLENFEST sacré meilleur grimpeur,
- Tour du Bocage et de l'Ernée.

Les cadets Édouard BERCHE, Dorian GERVAISE, Alexandre HUE ont repris la compétition en mars.

- Édouard BERCHE gagne à la Bouëxière, finit 2ème à Plumaugat et à St Gilles,
- Dorian GERVAISE termine 3ème à St Gilles.



Au championnat de Bretagne, les juniors et les cadets ont couru le contre-la-montre par équipe à la Chapelle-Janson. Lors de ce contre-la-montre les cadets du Dynamic Club Quédillac, du CC St-Onen et du VC Mévennais portaient les couleurs du Comité d'Ille-et-Vilaine.



Les 3èmes catégories sont aussi sur les podiums :

- Robert BRINDEJONC finit 2ème à Iffendic et 3ème à Beignon,
- Olivier GERARD obtient sa première victoire en 3ème catégorie à Irodouër,
- Émilien RUAUD termine 6ème au championnat départemental des 2èmes et 3èmes catégories à Romillé.

Les juniors et 3èmes catégories sont présents sur le Trophée de Brocéliande, où Ewen DANION se classe 1er junior après la course de Boisgervilly.

Les pass cyclistes participent chaque week-end aux courses organisées dans la région :

- Vincent TOXE finit 3ème à Andouillé-Neuville en 3ème catégorie et se classe 1er Pass Cycliste.
- Vincent TOXE prend la 2ème place à Romillé,
- Hervé GLOTIN monte sur la 3ème marche du podium à Château-Malo et gagne à Taupon.

Quant aux minimes, Raphaël PICAUT, Killian BRIAND, Antoine HUE et Corentin ROULE, encadrés par Christian POSNIC, ils ont mis leur premier dossard à la course de Mordelles. Ils ont aussi couru à Romillé, Brech et Guitté.

Pour prendre date, le Dynamic Club Quédillac avec le concours du Cyclo Club de Quédillac, organise son trophée ATFB le jeudi 13 juillet : à 18h00 course cadets et à 20h00 course 3ème catégorie, juniors et PC Open.

Le Dynamic Club Quédillac remercie les partenaires et annonceurs qui participent à la réussite du Trophée ATFB ainsi qu'à l'évolution du Club. Particulièrement ceux de la commune ainsi que le Cyclo Club Quédillac.



Union Pongiste Médréac-Quédillac Tennis de table

Bilan de la 2ème phase du championnat d'Ille-et-Vilaine de tennis de table 2016/2017

En D2, l'équipe A termine à la 1ère place et monte en D1

En D2, l'équipe B termine à la 6ème place

En D4, l'équipe C termine à la 4ème place

L'équipe juniors termine à la 3ème place de D2

L'équipe benjamins / minimes à la 3ème place

Entraînements

- le mercredi soir de 19 h à 22 h à Quédillac
- le vendredi soir de 19 h 30 à 22 h à Médréac

Dates à retenir

Reprise de l'entraînement
le mercredi 30 août 2017
à Quédillac

Matches de championnat

- le samedi à 20 h, salle polyvalente de Quédillac (séniors)
- le samedi à 14 h, salle des sports de Médréac (juniors)

L'union pongiste Quédillac/Médréac cherche à étoffer ses effectifs.

Toute personne intéressée peut prendre contact
avec Jean-Claude LOCHET
au 02.99.06.22.19 ou 06.62.39.18.27.
Site internet : <http://umpq.free.fr>



Angèle GUILLAUME-PETRE,
3ème du championnat individuel
de tennis de table « catégorie minimes et cadettes »
et 1ère du championnat régional par équipe,
entourée de gauche à droite : Quentin DESBLES, Michel DARTOIS,
Stéphane PEUROU et Jean-Claude LOCHET
le président de l'association.

A.A.P.P.M.A

Pêcheurs de Haute Rance

2 dates à retenir :

- Le samedi 2 septembre 2017 : Forum des associations à Caulnes. Les jeunes de 12 à 18 ans pourront profiter de cette occasion pour s'inscrire à l'atelier pêche nature 2017/2018 (A.P.N.) en bénéficiant d'un tarif préférentiel : 48 euros. La carte de pêche leur sera proposée aux conditions ordinaires.

- Le samedi 23 septembre 2017 : Repas des pêcheurs « Choucroute de la Mer », salle des fêtes de Caulnes.

Les cartes de pêche sont disponibles à la SARL Piedvache Decoration, 82 rue de Dinan à Caulnes

Comité des fêtes

Depuis le début de l'année, le comité des fêtes a organisé différentes manifestations :

Le 21 mai, la traditionnelle fête communale qui a rassemblé un nombreux public.

Le 17 juin, pour la première fois, le comité des fêtes vous a proposé la fête de la musique et le 18 juin la 5ème édition du vide-grenier.

Nos remerciements vont à tous les bénévoles et aux personnes qui nous ont encouragés par leur présence.

Dates à venir et à retenir :

- Le 9 septembre : Gala de catch (divertissement sportif pour les 7 à 77 ans), fusion parfaite entre le sport et le show.

- Le 14 octobre, comme chaque année, 19ème choucroute de la mer avec la collaboration précieuse de la section volley.

- Le 2 décembre enfin, se déroulera l'assemblée générale du comité des fêtes.

N'hésitez pas à revenir vers nous, à tout moment de l'année, pour toute idée nouvelle, afin d'animer notre commune.

Section locale UNC-AFN

Climat serein lors de l'Assemblée Générale fin février.



La majeure partie de la section sur le perron de la nouvelle mairie.

Lors de l'Assemblée Générale du 22 février, le Président Louis HURE ouvrait la séance, en précisant que la section composée de 42 membres se portait bien, dans un climat de sérénité. Puis il a rappelé le temps fort du dernier trimestre de l'année passée, la remise officielle du drapeau des Soldats de France.

Le bilan financier, présenté par le trésorier Théophile BARBE, affiche un équilibre. Il a été approuvé à l'unanimité.

Pas de modification dans la composition du bureau : Président : Louis Huré, Vice-président : Robert Grohando, Secrétaire : André Massard, Secrétaire-adjoint : Robert Levrel, Trésorier : Théophile Barbé, et Trésorière-adjointe : Simone Levrel. Le pot-au-feu traditionnel servi après l'Assemblée Générale a rassemblé 70 personnes.

Le concours de belote du 9 avril a connu une bonne participation, compte tenu d'une météo qui incitait plutôt à la balade.

Lors de la cérémonie du 8 mai, avant de se rendre à Le Crouais, une forte délégation composée d'élus, de membres des sections, des porte-drapeaux de Quédillac et de Le Crouais, du corps des sapeurs-pompiers, ainsi que des porte-drapeaux de St Méen-le-Grand, s'est rassemblée au Monument aux Morts, pour y déposer une gerbe. Minute de silence et discours.



Cérémonie à LE CROUAIS le dimanche 7 mai

État Civil

En raison du respect de la liberté individuelle, toute diffusion d'informations relatives à la vie privée suppose une autorisation des intéressés. C'est la raison pour laquelle, les indications ci-dessous ne peuvent être que partielles.

Naissances

- 18/01/2017 ABDAYEM Joris, domicilié « 142 La Ville Froide »
- 11/02/2017 LEVOYER Naomie, domiciliée « 238 La Ville au Breton »
- 18/02/2017 HUET Maël, domicilié « 6 allée des Tisserands »
- 26/02/2017 LE ROUX Léo, domicilié « 39 rue de Rennes »
- 28/03/2017 PRUNIER Swann, domicilié « 4 allée de l'Herboriste »
- 15/05/2017 LEFEUVRE Eva, domiciliée « 1 ter allée des Violettes »
- 16/06/2017 SILAHI Noëlla, domiciliée « 607, La Girardais »

Décès

- 22/01/2017 - LORRE Marie (95 ans)
- 07/02/2017 - LORAND Marcel (88 ans)
- 07/02/2017 - LORAND épouse PIEDVACHE Denise (87 ans)
- 20/02/2017 - SIMON veuve HERROUET Marie (92 ans)
- 21/02/2017 - HICQUEL Vincent (52 ans)
- 29/03/2017 - CODET veuve BUNOUF Edith (90 ans)
- 11/04/2017 - SOURDAINE veuve SAVIN Simonne (89 ans)
- 07/05/2017 - GAUTIER Emile (84 ans)
- 22/05/2017 - PIRON veuve FERRON Fernande (95 ans)
- 11/06/2017 - EBALARD Marcel (84 ans)

Mariages

- 03/06/2017 - SICOT Sébastien & VIOLET Méline
- 03/06/2017 - CHANTREL David & MONTMUSSON Céline

CHIC'GAZ'ELLES

Angélique et Sandrine relèvent le défi !

Quédillacaises, elles ont créé une association Les Chic'gaz'elles avec 7 autres mamans de Montauban, Saint-Méen et Saint-Onen pour apporter des fournitures scolaires aux élèves du Sénégal.

L'école Saint Joseph de Quédillac soutient leur projet : en accord avec l'équipe éducative, elles interviendront auprès des enfants pour expliquer leur démarche. Les enfants pourront participer en créant des activités éducatives (jeux, mémos, travaux manuels...) qu'elles emmèneront aux élèves Sénégalais.

Si vous souhaitez nous aider :

Une boîte pour recueillir les fournitures scolaires est à disposition au sein de l'école, à la mairie et chez nos partenaires (garage Mahé, Imprimerie Mévennaise, Vival.)

Aidez-nous à relever le défi humanitaire. Nous avons besoin de fournitures scolaires neuves, jusqu'à 46 kg par Gazelle, à déposer chez nos partenaires : cahiers - ardoises - crayons de toutes sortes (couleurs, en bois, stylos...) règles - gommes - trousse - petites sacoches - cahiers de coloriages.

Aidez-nous à financer le défi humanitaire Vous pouvez participer financièrement : Achetez notre sac à courses • Achetez notre calendrier universel • Apportez votre contribution financière à l'association CHIC'GAZ'ELLES loi 1901 (dons, partenariats...).

Comment ?

La Sénagazelle est une course à pied et marche rapide, entièrement féminine, associant action humanitaire et solidaire auprès des enfants du Sénégal pendant une semaine.

Pourquoi ?

Cette course existe depuis 2007 et a lieu tous les ans avec un seul but : apporter aux écoliers du Sénégal un soutien éducatif en leur offrant le matériel nécessaire à la poursuite de leur scolarité pendant 1 an.

Quand ?

Les chic'gaz'elles s'envoleront au Sénégal au sud de Dakar pour distribuer les fournitures scolaires du **24 février au 4 mars 2018**.



URBANISME

Déclarations préalables accordées

- LAMBERT Yoann - 318 La Ville Gendrot
Extension d'un abri de jardin
- MOISON Claire - 33 rue de Rennes
Extension en vue de réaliser une chambre
- ZAMIA Marie-Cécile - 231 La Ville Dolais
Changement de deux châssis
- CHIFFAIN Nomane - 3 allée des Camélias
Abri de jardin
- LEVREL Francis - 234 La Ville au Breton
Installation de panneaux photovoltaïques
- LEMOINE Eric et Karine - La Ville Gendrot
Division en vue de construire
- CADIEU Johann et MARTIN Laurence
Construction d'un garage

- Commune de Quédillac - Le Champ Long
Extension du parking + appenti
et modification et création d'ouvertures sur vestiaire
- SICOT Christine - 7 rue de la Plante
Modification d'ouvertures et abri de jardin

Permis de construire accordés

- HEINTZ Mickael et DARDENNES Barbara
Lotissement Les Forges Lot n°19
Construction d'une maison d'habitation
- EARL DU FRESNE - LEBRETON Mickaël
Le Fresne - Construction d'un hangar à matériels
- LEMOINE Eric - Le Pré Tariol
Construction d'une maison individuelle et garage
- PAIN Kévin et JAGU Amélie
Construction d'une maison individuelle

AC Menuiserie

Après plusieurs années d'expérience dans différents postes de menuiserie, Antony Chartier passionné par le travail manuel décide de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle. Il crée sa micro-entreprise début mai 2017 : AC Menuiserie.

Il intervient localement pour tous travaux de menuiseries intérieures (portes, aménagement, pose de cuisine, dressing, placard...) et extérieures (fenêtres, volets roulants, porte de garage, terrasse...).

Conscientieux et volontaire, Antony Chartier a les compétences requises pour réussir. Il se fait connaître de bouche à oreilles et son carnet de commandes est bien rempli. N'hésitez pas à faire appel à ses services au 06 18 90 76 11.



CKA Coiffure



Angélique Picquart a ouvert son salon de coiffure CKA Coiffure dans la commune, le 14 février dernier. Auparavant, elle a travaillé dans différents salons, dont un en Nouvelle Calédonie ! Avec presque quinze ans d'expérience, cette habitante d'Irodouër est spécialisée dans les couleurs et les mèches. La jeune femme au caractère enjoué réalise également des coupes hommes, femmes et enfants, ainsi que des chignons pour les grands événements comme les mariages. A la demande, elle pratique même la pose d'extensions de cheveux. Elle propose à la vente des produits de coiffure : masques capillaires, shampoings, accessoires... Avec la carte fidélité de CKA Coiffure, à la 10ème prestation la coupe est offerte. Angélique Picquart vous accueille sur rendez-vous du lundi après-midi au samedi après-midi : le lundi de 14h à 18h15, du mardi au vendredi de 9h30 à 18h15 et le samedi de 9h à 14h.

Informations pratiques : 2 bis rue de Médréac, 02 99 61 55 64.

Banquet des classe 7 - Quédillac

Les 20 ans des classes 7 vous proposent de participer à la journée des classes le samedi 26 août. Voici le programme de la journée :

10h30 - Messe • 12h00 - Photo • 13h00 - Repas • 19h00 - Galette-saucisse puis Bal



Vente de places lors des permanences suivantes, salle Jean Le Duc (derrière la mairie) : 22/07 et 23/07 de 11h à 13h.

Le prix du menu est de 30 euros pour les adultes et de 13 euros pour les enfants. Nous vous attendons en grand nombre pour une journée réussie !

Pour tout renseignement, contacter :
Sarah Lebreton : 06.43.63.85.18,
Agathe Poilvet : 06.70.41.30.51

Forum des associations

On vous donne rendez-vous pour le forum des associations le vendredi 8 septembre. Venez retrouver les différentes associations de la commune à la salle polyvalente, route de Saint-Méen-le-Grand, à partir de 18h. Les bénévoles et les adhérents vous présenteront leurs activités et vous pourrez leur poser toutes les questions que vous souhaitez ! C'est un moment convivial à la rentrée qui permet de se retrouver. C'est aussi bien évidemment le lieu pour s'impliquer dans la vie associative et même de découvrir ou redécouvrir les activités proposées dans notre commune. On vous attend nombreux !

Permanences des Conseillers Départementaux à 11h00

Mercredi 6 septembre : Marie DAUGAN • Mercredi 6 décembre : Pierre GUITTON • Mercredi 10 janvier 2018 : Marie DAUGAN

Repas du CCAS

C'est toujours avec plaisir que les membres du CCAS organisent le repas de nos aînés.

Rendez-vous le dimanche 24 septembre 2017 pour un après-midi de détente et de convivialité.

Au programme : 10h30 : Messe à QUEDILLAC • 12h15 : Repas servi à la salle polyvalente

Ce repas est proposé aux personnes de plus de 70 ans moyennant une participation de 5 euros à régler lors de la réservation en mairie. Un transport peut être organisé pour celles et ceux qui rencontreraient des difficultés à se déplacer (prendre contact avec la mairie)

INSCRIPTION EN MAIRIE AVANT LE 16 SEPTEMBRE 2017.

A louer au 11, rue de Rennes

Appartement T3 de 66 m²
+ cellier de 4,37 m² :
359,10 euros - Disponible

Appartement T2 de 51 m²
+ cellier de 5,03 m² :
305,03 euros - Disponible

Brûler ses déchets verts

Le règlement sanitaire départemental (article 84) interdit le brûlage des ordures ménagères, dont les déchets verts font partie, tant à l'air libre qu'en incinérateur.

La circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 rappelle ce principe : le brûlage des déchets verts est strictement interdit en ville, en secteur péri urbain ou rural.

Une seule exception existe : les déchets issus de l'activité professionnelle des agriculteurs et des forestiers relèvent d'une réglementation particulière.

Le contrevenant s'expose à une contravention pouvant aller jusqu'à 450 €.

D'autres solutions existent : le compostage, le broyage ou la collecte en déchetterie.





Nouveaux horaires TER à partir du 28 août

Comme annoncé dans une précédente communication, la desserte TER pour se rendre de Quédillac à Rennes (et retour) va évoluer positivement à partir de fin août 2017. Ce résultat est le fruit de nombreux échanges avec la région, compétente en transport, la SNCF et Mr le Maire.

Nous espérons que ces nouvelles dispositions permettront à un maximum d'entre vous de prendre le train sur notre commune et donc d'éviter votre déplacement vers des gares voisines. Notre halte se situant dans l'agglomération, il est facile de s'y rendre à pied sans avoir besoin de prendre votre voiture ...

Nous vous communiquons dans ce bulletin quelques horaires correspondant aux déplacements professionnels les plus réguliers. Toutefois, vous pouvez vous renseigner soit à la mairie soit sur le site de la région : « <http://www.bretagne.bzh/> » sur l'ensemble des horaires, notamment ceux de la période intermédiaire du 02 juillet au 27 août 2017.

Vous souhaitez vous rendre à Rennes (en semaine)

Les autres horaires sont donc à votre disposition en mairie (ou sur le site), notamment ceux en direction de Saint-Brieuc avec cinq départs et cinq arrivées par jour et autres horaires des samedis, dimanches et jours fériés.

Aller (Quédillac-Rennes) Retour (Rennes-Quédillac)

Départ	Arrivée	Départ	Arrivée
6h49	7h17	12h42	13h09
7h58	8h23	16h38	17h02
8h50	9h15	17h38	18h10
12h47	13h15	18h38	19h13
		19h38	20h02

Alerte sécheresse

La situation reste fragile en Ille-et-Vilaine. La préfecture a décidé de maintenir l'alerte sécheresse en vigueur depuis le 3 avril. A ce jour, il manque trois mois de pluie par rapport à une année de pluviométrie normale.

Voici la liste des restrictions en cours en Ille-et-Vilaine.

Sont interdits :

- l'arrosage des pelouses publiques ou privées et des terrains de sport (stades, golf...) entre 8 h et 20 h.
- le lavage des voitures, sauf dans les stations professionnelles équipées de système à haute pression ou de recyclage.
- le nettoyage des façades et toitures, sauf pour les professionnels équipés de lances à haute pression.
- les fontaines publiques ne disposant pas d'un circuit fermé d'eau.
- le remplissage des piscines familiales à usage privé et des plans d'eau.
- le lavage de la voirie.

Piscine

A PARTIR DU 10 JUILLET JUSQU'AU 31 AOUT 2017

LES HORAIRES SERONT LES SUIVANTS :

Lundi au vendredi 14 h 30 à 17 h 30

La piscine sera fermée le 14 juillet et le 15 août 2017

TARIFS

Enfant (-16 ans) : 2,10 €

Adulte : 2,50 €

Centre aéré : 1,80 €

Carnet de 10 entrées enfant : 18,40 €

Carnet de 10 entrées adulte : 21,50 €

Vie locale

Élections

QUÉDILLAC Présidentielles	Inscrits	Votants	Blancs	Nuls	Exprimés
1er tour	878	769	16	9	744
2e tour	878	747	55	21	671

Candidats	Suffrages obtenus
-----------	-------------------

DUPONT-AIGNAN Nicolas	40
LE PEN Marine	138
MACRON Emmanuel	189
HAMONT Benoît	54
ARTHAUD Nathalie	9
POUTOU Philippe	7
CHEMINADE Jacques	1
LASSALLE Jean	4
MÉLENCHON Jean-Luc	126
ASSELINEAU François	4
FILLON François	172
TOTAL	744

Candidats	Suffrages obtenus
-----------	-------------------

MACRON Emmanuel	475
LE PEN Marine	196
TOTAL	671

Candidats	Suffrages obtenus
-----------	-------------------

DIEULAFAIT Justine	53
PLANTÉ Sophie	1
GUILLET Benoît	1
ABAUTRET Virginie	53
GUIHARD Mathieu	4
ROUGIER Gaëlle	16
JAMIN Aloyse	0
EPINAT Dylan	3
NADESAN Yannick	8
ANDRÉ François	219
TOUPENSE Luc	1
PARMENTIER Mélina	97
TOTAL	456

Candidats	Suffrages obtenus
-----------	-------------------

ANDRÉ François	241
PARMENTIER Mélina	146
TOTAL	387

QUÉDILLAC Législatives	Inscrits	Votants	Blancs	Nuls	Exprimés
1er tour	879	465	5	4	456
2e tour	879	427	27	13	387

Calendrier des fêtes

Date	Événement	Lieu	Organisateur
vendredi 11 août 2017	Fin du centre aéré	Salles de réunion	Familles Rurales
samedi 26 août 2017	Repas (public)	Salle polyvalente	Classes 7
dimanche 27 août 2017	Fête de la Villée (public)	La Villée	SEPQ Batterie Fanfare et Twirling
vendredi 8 septembre 2017	Forum des Associations	Salle polyvalente	Toutes associations
samedi 9 septembre 2017	Assemblée générale	Salle polyvalente	SEPQ Twirling
samedi 9 septembre 2017	Soirée Catch (public)	Salle polyvalente	Comité des Fêtes
vendredi 15 septembre 2017	Assemblée générale	salle Jean Le Duc	SEPQ Volley
dimanche 24 septembre 2017	Repas annuel	Salle polyvalente	CCAS
vendredi 29 septembre 2017	Concours de belote	Salle polyvalente	Club des Retraités
samedi 30 septembre 2017	Championnat	Salle polyvalente	UPMQ
samedi 7 octobre 2017	Championnat	Salle polyvalente	UPMQ
samedi 14 octobre 2017	Choucroute de la Mer (public)	Salle polyvalente	Comité des Fêtes / SEPQ Volley
vendredi 20 octobre 2017	Assemblée générale	salle Jean Le Duc	Dynamic Club
samedi 21 octobre 2017	Championnat	Salle polyvalente	UPMQ
vendredi 3 novembre 2017	Assemblée générale	salle Jean Le Duc	SEPQ Cyclo
samedi 4 novembre 2017	Championnat	Salle polyvalente	UPMQ
dimanche 12 novembre 2017	Cérémonie du 11 novembre	salle Jean Le Duc	AFN
samedi 18 novembre 2017	Potée (public)	Salle polyvalente	Association de chasse
samedi 25 novembre 2017	Sainte Barbe	Salle polyvalente	Pompiers
dimanche 26 novembre 2017	Loto	Salle polyvalente	SEPQ
vendredi 1 décembre 2017	Concours de palets / Téléthon	Salle polyvalente	Club des Retraités
samedi 2 décembre 2017	Assemblée générale	salle Jean Le Duc	Comité des Fêtes
samedi 9 décembre 2017	Concert / Spectacle	Salle polyvalente	SEPQ Batterie Fanfare
dimanche 10 décembre 2017	Concert / Spectacle	Salle polyvalente	SEPQ Batterie Fanfare
vendredi 15 décembre 2017	Représentation	Salle polyvalente	Dansons Maintenant
samedi 16 décembre 2017	Arbre de Noël	Salle polyvalente	A.P.E.L

En route vers la 6^e



Debouts de gauche à droite :

*Emelyne Perez, Baptiste Gautier, Nathan Crespel, Enzo Bizette, Tymoé Durocher,
Ewen Vilboux, Hugo Guérin, Tristan Guitton, Renata De Oliveira, Clara Hervé,
Camille Ebalard, Alexane Mahé, Clarah Baubry, Jade Ruelland.*

Accroupis de gauche à droite :

*Yoen Lochet, Emmanuel Massa, Elouan Bricout, Evan Colin,
Maiwenn Ruellan, Gwénaëlle Demain, Isild Gemin.*

MAIRIE DE QUEDILLAC - Rue de Rennes 35290 QUEDILLAC - Tél. 02 99 06 20 25
Courriel : quedillac@wanadoo.fr Directeur de la publication : Hubert LORAND, Maire
Responsable : Carine PEILA-BINET : adjointe à la communication
Commission communication : Joseph VERGER, Christine BOUGAULT, Blandine REGEARD, Christine LEPEIGNEUL.